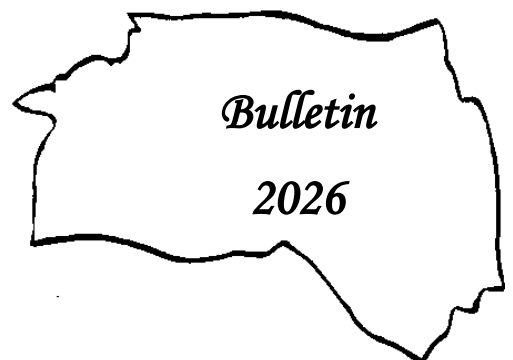




# LA COMMUNE DE SAINT MICHEL DE LA ROË



*Le Maire et le Conseil  
Municipal vous souhaitent  
une Bonne et Heureuse  
Année 2026*



*Bulletin*

*2026*

# Sommaire

*Editorial*

*page 3*

*L'Elue de la Mayenne*

*page 4*

*La Commune*

*pages 5 - 21*

*Parole aux Associations*

*pages 22 - 26*

*Intercommunalité*

*pages 27 - 45*

*Rétrospective*

*page 46*

# Editorial

*Bonjour à toutes et à tous,*

*Je remercie tous les bénévoles de Saint-Michel, qui œuvrent à dynamiser notre commune, que ce soit dans les associations ou dans l'entretien de la commune.*

*Et oui, cette année a été marquée par le départ en retraite de Michel Pointeau notre agent communal qui a travaillé sur la commune. Je le remercie encore, 1 fois de plus pour l'engagement et le dévouement de l'entretien de la commune. Il l'a fait avec professionnalisme.*

*Pendant ces huit années, il est vrai que c'était une tranquillité pour moi et le conseil. Nous avions une entière confiance en lui, nous lui souhaitons une belle et longue retraite.*

*Merci Michel.*

*Il est vrai qu'avoir un agent aussi professionnel est toujours agréable que ce soit pour le conseil ou les habitants, un bourg et la campagne bien entretenus et surveillés régulièrement en fonction des saisons, donne de la joie d'y habiter.*

*Aujourd'hui, Antoine Duchet le remplace pour quelques mois jusqu'à fin février. Il va s'installer avec son épouse dans l'entreprise qu'ils viennent de créer, c'est pourquoi il nous demande maintenant de retrouver quelqu'un pour le remplacer.*

*Je remercie Antoine d'avoir fait une continuité du travail de Michel tout en sachant que c'était une parenthèse. Nous souhaitons retrouver la même qualité d'agent pour l'entretien de la campagne et au niveau de la voirie,*

*La communauté de communes va entretenir la route de La lande labbé en enrobé pour restructurer cette voirie, la route et chemin des Thibergères en bicouche.*

*Le conseil se joint à moi pour vous souhaiter tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur à chacun d'entre vous et à vos familles pour 2026.*

*Pierrick Gilles*

## Casser la montre n'efface pas le temps qui passe



À l'heure où je rédige cet article pour les bulletins municipaux, je n'ai jamais eu autant le sentiment que mes propos seront en total décalage avec l'actualité de la fin de l'année 2025 ou le début de 2026. Chacun s'accordera pour dire que la France vit une période chaotique sur le plan politique et que le monde se déchire dans un contexte géopolitique troublé.

Comment qualifier l'époque que nous traversons depuis quelques mois ? L'instabilité est permanente, les responsables politiques et les citoyens semblent tous gagnés par la crise de nerf. Nous avons déjà encaissé une dissolution, deux censures, une loi spéciale, une démission et quatre gouvernements successifs. En raison des débats budgétaires, la situation ne garantit aucunement l'apaisement, bien au contraire. Même si le Premier ministre, Sébastien Lecornu, appelle chacun à faire des efforts et à trouver le compromis, chacun reste campé sur ses positions. Vertige d'une guerre de tranchées qui peut donc durer, mais durer jusqu'à quand ? L'enlisement des débats budgétaires risque de nous mener tout droit vers l'usage des ordonnances. C'est une disposition de la Constitution si le Parlement ne se prononce pas au bout de 70 jours pour le budget de l'État et 50 jours pour le budget de la sécurité sociale. Et entretemps, aurons-nous une censure, une dissolution ? Certains souhaitent même la démission du président de la République pour des élections anticipées ! Tout cela ne règle absolument rien. Tout cela ne promet que le chaos plutôt que l'ordre, l'irrationnel plutôt que le discernement, la folie plutôt que la raison.

Avancer les aiguilles d'une montre ou casser la montre ne donnera jamais l'heure exacte !

Et l'heure est aux bonnes décisions : retrouver une trajectoire budgétaire qui tend vers l'équilibre pour diminuer nos déficits, redonner confiance aux marchés financiers, produire davantage afin de relancer l'économie, construire une protection sociale qui prend en compte le défi démographique, se préparer au changement climatique, se défendre face aux menaces extérieures... Tout cela suppose des choix donc des renoncements.

Mais n'est-ce pas là ce que chacun fait à l'échelle de sa famille, de son entreprise, de son association, de sa communauté, de ce que chaque élu local tente de faire pour sa collectivité ?

Qu'il me soit permis de saluer, élections municipales dans quelques mois obligent, les élus de nos communes. Pour certains, ce sera la conclusion d'un engagement de longue date, pour d'autres, ce sera l'envie de servir de nouveau ou pour la première fois. À toutes ces femmes et ces hommes, je veux adresser ma gratitude et mes encouragements. La commune reste, à mes yeux, le maillon fort de notre démocratie et du chaînage territorial. Les Français y sont particulièrement attachés et ils ont raison : elle est leur repère, leur ancrage, le lieu du lien social et de la proximité. Cet attachement tient beaucoup à l'engagement de nos élus locaux. Par leurs initiatives, leur capacité d'écoute et leur pragmatisme, ils démontrent chaque jour que l'intérêt général peut guider leur choix dans un environnement toujours plus complexe.

Tout engagement est exigeant, ce qui est possible au niveau d'une commune peut l'être aussi au niveau national. Les décisions ne sont certes pas de la même échelle, de même nature, et n'ont pas la même répercussion. Toutefois, il n'en demeure pas moins que, dans tous les cas, il faut conjuguer patience, détermination et raison gardée.


La France est un grand pays. Les Français ont du talent. Nul doute que les qualités de chacun permettront de retrouver la voie du bon sens et de la prospérité.

Belle et bonne année 2026 à toutes et tous.

Elisabeth Doineau  
Sénatrice de la Mayenne

## Mairie

4 rue Notre Dame de la Salette

 02 43 06 50 23

Mail : [mairie.stmicheldelaroe@orange.fr](mailto:mairie.stmicheldelaroe@orange.fr)

Site : [www.saintmicheldelaroe.fr](http://www.saintmicheldelaroe.fr)



## Les agents communaux



*Catherine Landais* vous accueille :

- ☞ Mardi de 9h à 12h
- ☞ Jeudi de 9h à 12h et 14h à 17h



*Antoine Duchet*  
employé communal présent  
les lundis, jeudis et vendredis

Votre maire vous reçoit sur rendez-vous au 06 33 06 62 27

En cas d'absence, les adjointes :  
Nathalie Bédier au 06 78 25 84 00  
Laurence Daguin au 06 80 53 66 20

**À 16 ANS**

*c'est le recensement !*

**... et il est obligatoire !**

Tous les jeunes français doivent se faire recenser :  
soit en ligne, soit en mairie.

Cette obligation légale doit  
s'effectuer **dans les 3 mois**  
qui suivent les 16 ans.



### Recensement militaire :

*Vous devez vous recenser dès vos 16 ans à la mairie  
de votre commune. Se munir du livret de famille.*

***Cette obligation légale doit s'effectuer dans les 3 mois  
qui suivent les 16 ans.***

*Une attestation de recensement vous sera remise.*

## Les Echos du Conseil

Notre Conseil municipal se réunit en principe le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois. Vous trouverez ici les principales délibérations. Elles sont consultables en Mairie et les comptes rendus des réunions sont sur le site de la commune.

### Séance du 9 Janvier 2025

**Devis travaux 6 rue Notre Dame de la Salette :** Le besoin d'une salle d'archives a amené la commune à réfléchir sur l'opportunité de la faire dans le bâtiment communal jouxtant la mairie. Ce bâtiment était auparavant uniquement destiné à la location. Dans le même temps, des travaux de remise aux normes (isolation et électricité) vont y être réalisés.

**Demande de DETR-DSIL-Autres :** Dans le cadre des travaux d'isolation et remise en conformité électrique du bâtiment communal jouxtant la mairie, des subventions peuvent être demandées pour la partie mairie (hors logement). Le montant des travaux s'élève à 10 114.20 € HT. Monsieur le Maire demande des aides DETR-DSIL sur le site de la Préfecture et potentiellement des aides à la Région.

### Séance du 6 Février 2025

**Demande de subventions DETR-DSIL-Fonds Verts et Autres :** Afin de diminuer les coûts énergétiques et par conséquent les coûts de fonctionnement de notre collectivité, et à la demande de nos 4 associations, des travaux d'isolation et de mise aux normes électriques dans les locaux qui leur sont dédiés sont prévus. En effet, ces associations comme notre collectivité sommes très attentives aux coûts de l'énergie et de l'entretien du patrimoine de la commune.

Des subventions peuvent être demandées pour réaliser ces travaux de mise aux normes. Le montant des travaux s'élève à 47 742.50 € HT. Monsieur le Maire demande des aides DETR-DSIL et Fonds Verts sur le site de la Préfecture et potentiellement des aides à la Région.

### Séance du 13 Mars 2025

**Frais de scolarité école publique St Aignan/Roë :** Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune doit participer, dans le cadre du RPIC et pour les élèves de la commune fréquentant l'école publique de Saint Aignan Sur Roë, à hauteur de 467 € pour un élève de primaire et 1 695 € pour un élève de maternelle pour l'année scolaire 2024/2025. Le conseil accepte le montant de 6 953 € pour 7 élèves.

### Séance du 13 Avril 2025 :

**Vote des taux d'imposition 2025 :** Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de fixer les communaux pour l'année 2025 comme suit :

- Taxe d'habitation : 14,08 % pour les résidences secondaires et logements vacants.
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 38.88 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 39,27 %

**Vote du budget primitif 2025 :** Fonctionnement 407 828.22 €

Investissement dépenses : 326 881.05 € et investissement recettes : 357 994.84 €

# La Commune

## Séance du 7 Mai 2025

**Rénovation de logement : Fonds de concours-Investissement communal 2023-2025/Volet habitat du contrat de territoire du CD53 pour 2023-2028 :** Monsieur le Maire expose que le Conseil Communautaire de la Communauté de communes du Pays de Craon, par délibération n°2024-02/06, en date du 19/02/2024, a mis en place un dispositif lui permettant de financer des projets de rénovation du bâti pour du logement et des services à la population. Ce dispositif permet de financer des projets de rénovation de logements communaux anciens en centre-bourg (démolition si construction) ou création/rénovation de bâtiments accueillant un ou des services au public. **Le fonds de concours** ainsi attribué aux communes s'élève à 26 € maximum par habitant. **Le volet Habitat du Contrat de territoire** du Conseil Départemental qui permet de financer la construction ou la réhabilitation de logements communaux. Le logement doit être classé en étiquette C après travaux. La dotation est de 25.42 euros par habitant.

## Séance du 4 Septembre 2025

**Nomination d'un coordonnateur pour le recensement 2026 :** Est nommé en qualité de coordonnateur communal de l'enquête de recensement pour l'année 2026 : Madame Catherine Landais, secrétaire générale de la mairie de Saint Michel de la Roë.

**Création d'emploi agent recenseur pour le recensement 2026 :** Madame Maryse Beyer a été retenue pour cette mission, pour la période allant de mi-janvier à mi-février.

## Séance du 2 Octobre 2025

**Titularisation secrétaire générale de mairie :** A compter du 1er octobre 2025, Madame Catherine Landais est titularisée dans le grade de rédacteur, Compte tenu de son stage, l'intéressée est classée au 5ème échelon de son grade avec un reliquat d'ancienneté de 1 an 3 mois 24 jours. Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois et grades ainsi créés sont inscrits au budget de l'exercice en cours, chapitre 012 – Charges de personnel.

## Séance du 6 Novembre 2025

**Tarifs de location du Foyer Rural et cimetière :** Le Maire propose au Conseil Municipal de revoir les tarifs de location du Foyer Rural ainsi que celui du chauffage. Après avoir délibéré, le conseil décide de ne pas augmenter les tarifs.

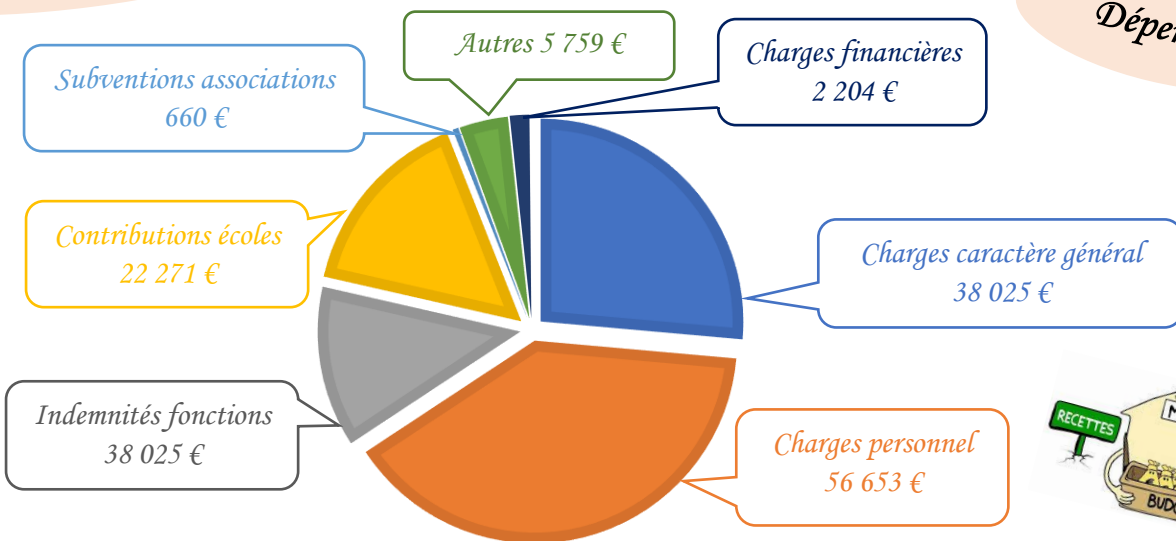
**Tarifs de location des chaises Pvc, du barnum et location préau :** Après avoir délibéré, le conseil décide de ne pas augmenter les tarifs.

**Frais scolarité 2025/2026 École Sacré Cœur St Aignan/Roë :** Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité : accepte de participer pour les années scolaires 2025/2026 comme suit : 4 maternelles  $\times$  1 695 € = 6 780 € et 3 primaires  $\times$  467 € = 1 401 € soit la somme de 8 181 € l'année scolaire 2025/2026.

# La Commune

## Le Budget

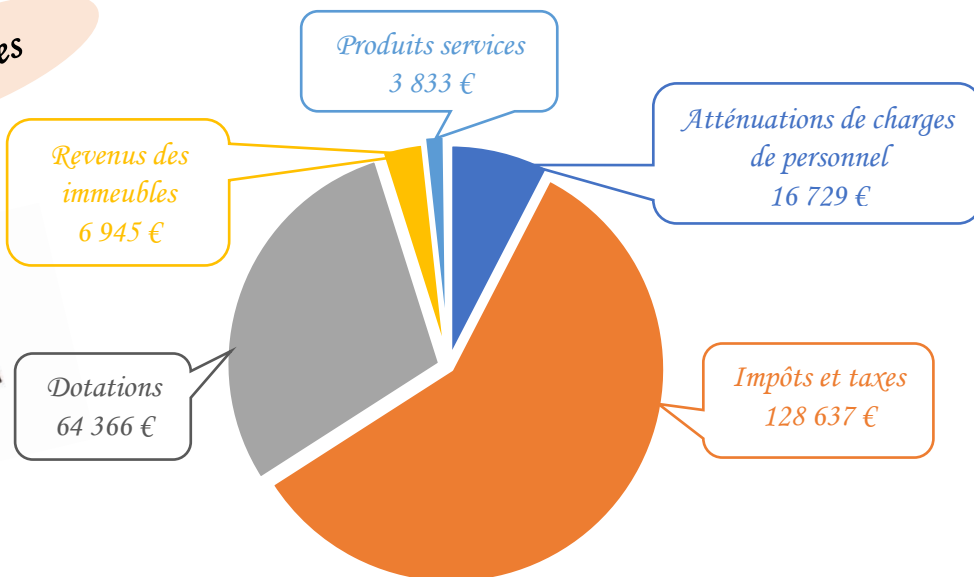
### Fonctionnement



### Dépenses

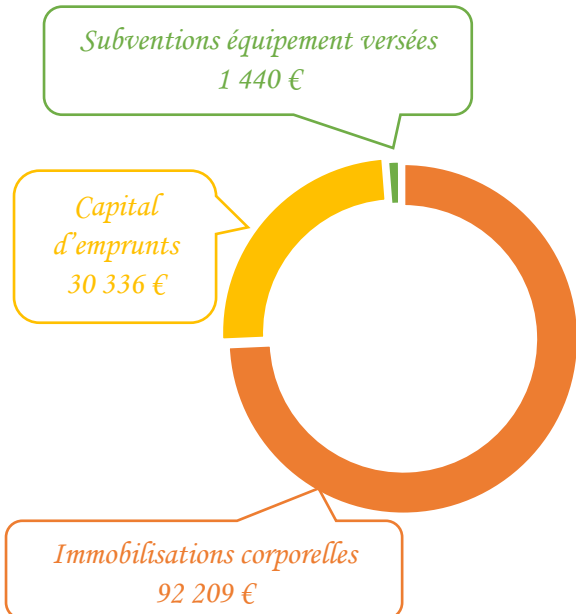


### Recettes

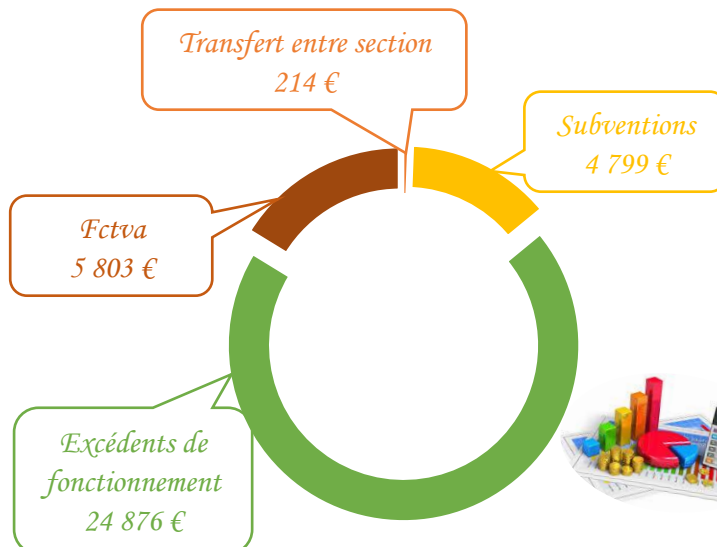


## Investissement

### Dépenses



### Recettes



# La Commune

## Le Recensement

Cette année, St Michel réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 15 janvier 2026.

### Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, Maryse BEYER, agent recenseur, recrutée par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. **Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.**

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

### Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le **nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. **Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter le secrétariat de la mairie.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr).

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

  
Cachet de la mairie

Madame Maryse BEYER  
a été désigné(e) comme **agent recenseur**.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2026.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. **Y répondre est obligatoire.**

A St Michel de la Plœ, le 4/12/2025

Le maire, P. GILLES  
ou le président  
de l'établissement public  
de coopération intercommunale.



## Les Habitants

### Etat civil

#### Naissance



Nossiya **Noubissi Sobeune** née le 10 Juillet 2025, au 7 rue Notre Dame de la Salette

Louis **Hervé** né le 1<sup>er</sup> Octobre 2025, au 22 rue Notre Dame de la Salette

#### Mariage

Gladys Perrois et Blaise Noubissi Sobeune le 12 Avril 2025

Maud Marchand et Victor Lavenant le 25 Juillet 2025

Marlène Gillès et Antoine Faucon le 2 Août 2025

Océane Simon et Andy Viel le 16 Août 2025

Ophélie Lancelot et Valentin Bellanger le 23 Août 2025



#### Décès

Faguer Emmanuel 21 Janvier 2025

Piquet Yvonne 23 Mars

Cadot Marie Josèphe 1<sup>er</sup> Avril

Guérif Jean Bernard 6 Septembre

Tual Denise 27 Septembre



### Les nouveaux venus dans la commune

Mr Brault Nicolas et Mme Chantreuil Angela, 270 route de la Gaulerie

Mr Houdin Nathan, 15 chemin les Moinaudières

Mr et Mme Fournier Antoine, 2 rue Notre Dame de la Salette

Mme Houdmon Alicia et Mr Bourgogne Damien, 1830 route de Brécharnon « la Beurge »

Mme Lebreton Lelia et Mr Marchini Tahina, 304 chemin de la Boisnière

Mme Zouaoui Sonia et Mme Favre Marleyne, 21 rue Notre Dame de la Salette

Mme Syllas Laurence, 820 route des Ménardières



## Tarifs Communaux

### Le Foyer rural

La commune met à la location la salle du Foyer Rural d'une capacité de 70 couverts assis et d'environ une centaine de personnes pour une réunion.

Également en location un Barnum et des chaises (réservés aux habitants de la commune et sous conditions aux locataires de la Salle du Foyer).

Gratuité pour les associations de la commune.



**A compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2026, les tarifs restent inchangés.**

	Habitants de la commune	Hors commune	Chauffage	Cautions / Arrhes
<b>Salle du Foyer Rural</b>				
Vin d'honneur	30 €	45 €	20 €	
Week end	150 €	230 €	50 €	500 €
St Sylvestre	300 €	350 €	Inclus	
<b>Barnum</b>	25 €	35 €	/	300 €
<b>Chaises</b>	0.25 €	/	/	200 €
<b>Préau (terrain communal)</b>	100 €	/	/	500 €

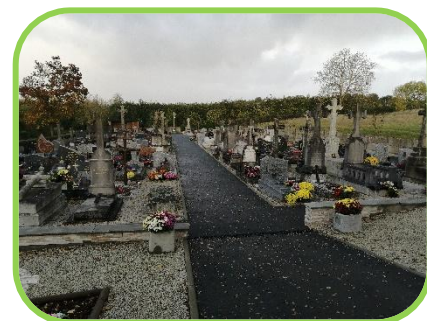
La caution et l'attestation d'assurance « responsabilité civile » seront demandées dès la réservation de la salle, du barnum, des chaises et du préau.

Une facturation sera également effectuée lorsque le parquet nécessitera un nettoyage supplémentaire au tarif horaire de 26 €.

Les chaises et le barnum sont réservés pour les habitants résidant la commune.

### Le Cimetière

	Concession ou renouvellement	Cavurnes	
		Bâti et concession	Renouvellement
15 ans	40 €	302 € + 40 €	40 €
30 ans	80 €	302 € + 80 €	80 €
Dispersion des cendres : service gratuit soumis à réglementation			



Un tableau d'affichage est à votre disposition sous l'espace couvert au cimetière.

# La Commune

## La Petite Enfance

2 assistantes maternelles sur la commune



*Patricia Tireau*

455 chemin de la Tropinière « la basse fuselière »

☎ 02.43.06.63.01 – 06.03.61.06.49

*Isabelle Cerisier*

123 route de la Rouauderie

☎ 02.43.06.78.73 – 06.04.06.06.32

### Dans les communes voisines :

Une M.A.M à Ballots, Les Petits Ballotins 17 rue Nationale, ☎ 02 43 07 11 37

P'tits Breillotins, 75 chemin du Breil ☎ 06 66 80 43 72

Une M.A.M à Brains sur les Marches, Les petits Brennois, 9 rue d'Anjou, ☎ 06 28 29 28 17

Une micro-crèche à St Aignan sur Roë, les P'tits Hé-roë, 15 rue de la libération, ☎ 07 76 98 73 44

## Administrations et Services Sociaux

St Aignan sur Roë

Infirmière libérale

3 Rue Relais des diligences

02.43.06.93.22



Assistante Sociale

Mme Toutain

Sur rendez-vous

02.43.09.17.80



La Roë



LA POSTE

Agence postale

La Roë :

5 rue des chanoines

du lundi au vendredi 9h à 11h et samedi matin 10h 30 à 11 h 30

Château Gontier



Sous – Préfecture

4 chemin de la petite Lande

Horaires : 8h30-12h30

ou rendez-vous 02.43.54.54.54



Trésor public

Heures d'ouverture

8h 45– 12h et 13h30 – 16h15

## L'Activité Economique

Différentes activités et compétences professionnelles se développent sur notre commune :  
alimentation, artisanat, vente, immobilier, professions libérales.

### Cidre, jus de pomme et pétillant pomme rouge



Franck Poirier  
1063 Route de l'église  
« la Gourronnière »  
Vente sur place  
Vendredi de 16h à 19h  
Tél : 06 22 54 83 26

### Vente des œufs BIO et rillettes de poules



Sylvain et Anthony Sabin  
232 Chemin de la Bigottière  
Tél : 02 43 06 62 51  
patansylfreres@orange.fr

### Huiles et farines



Guénaël et Roselyne Hervé  
150 chemin des Orgeries  
Vente sur place et  
sur les marchés  
Tél : 06 24 76 22 84  
06 10 11 79 52



### Vente de lait cru

Catherine et Pierrick Gilles  
565 Route de l'église  
« le Cormier »  
Tél : 06 12 65 70 87

## Artisans...

### Garage agricole



10 rue Notre Dame de la Salette  
Tél : 02 43 06 63 73

### Plombier, chauffagiste, électricien



Nicolas Châtelaïs  
71 chemin de la prinerie  
Dépannage, vente, installation  
Tél : 06 49 36 30 35

### Couverture-Zinguerie



Hugues Soleil  
1813 route de Brécharnon  
« la Beurge »  
Tél : 06 71 38 67 99

## Immobilier...

### Safti



Emmanuel et Clarisse Gadbin  
Tél : 06 36 49 76 81  
Conseillers en immobilier

### Cabinet de Somatopathie



Élodie Hervé – Cheminant  
264 chemin de la Hayère  
Tél : 06 50 88 89 02

## Le Bien être...

### Magali Parenthèse Bien-être














410 chemin de la Tropinière  
"la Haute Fuselière"  
Tél : 06 67 03 15 98

### Ordures ménagères du Pays de Craon

#### Déchetterie : les déchets acceptés et leur devenir

	Types de déchets	Préparation	Traitement	Devenir
	<b>Caisson Emmaüs</b> (objets uniquement en bon état)	Tri entre les objets pouvant avoir une seconde vie ou non	Réemploi, réparation	Vendu en points de vente Emmaüs à Château Gontier, à Villiers Charlemagne ou à Laval
	<b>Déchets verts</b>	Les branchages sont séparés des déchets de tontes	Broyage et compostage des déchets de tontes et branchages	Compost vendu aux particuliers et professionnels par l'entreprise « Les pieds sur Terre » Compost vendu aux agriculteurs
	<b>Cartons</b>	Mise en ballés	Recyclage	Fabrication de nouveaux cartons ou papiers
	<b>Textiles</b>	Tri en fonction de l'état et de la qualité	Bon état : réemploi	Revendu en France ou à l'international
			Mauvais état : broyage	Transformation en isolant
	<b>Bois</b>	Tri des bois traités et non-traités	Broyage	Fabrication de contreplaqué, panneaux agglomérés, utilisation de combustibles pour produire de l'énergie
	<b>Plastiques durs</b>	Tri manuel en fonction des matières	Transformation en matière pure	Réintégré dans le même processus de fabrication ou dans la fabrication de nouveaux produits
	<b>Plastiques souples et polystyrène</b>			
	<b>Menuiseries</b>			

# La Commune

	Types de déchets	Préparation	Traitement	Devenir	
	<b>Ferraille</b>	Tri par type de métaux	Fonte du métal	Création de matière première	
	<b>Article de sport</b>	Tri manuel et/ou mécanique par types de matières	Recyclage	Fabrication de nouveaux objets ou valorisation en énergie	
	<b>Multi-matériaux</b>				
	<b>Déchets électriques</b>	Tri en fonction de l'état	Réparation	Réemploi	
			Recyclage	Valorisation matières	
	<b>Plâtre</b>	Recyclage		Incorporé dans la fabrication de nouveaux matériaux	
	<b>Laine de verre</b> (déchetterie de Craon)				
	<b>Laine de roche</b> (déchetterie de Craon)				
	<b>Pneus de voiture</b> (propres /non-déchirés) (déchetterie Ballots)				Terrains de jeux pour enfants
	<b>Déchets ménagers spéciaux</b>			Tri	Recyclage
	<b>Huiles de vidanges</b>	Recyclage		Valorisation énergétique et matières	
	<b>Déchets enfouis</b>	Avant de jeter dans ce flux, assurez-vous qu'il n'existe pas une autre filière appropriée pour vos déchets		Enfouissement, pas de réutilisation, ni de valorisation énergétique	

### Les ordures ménagères

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
J 1*	D 1	D 1	M 1 <small>Comm</small>	V 1*	L 1 <small>S.29</small>	M 1	S 1	M 1	J 1	D 1*	M 1
V 2	L 2 <small>S.8</small>	L 2 <small>S.10</small>	J 2	S 2	M 2	J 2	D 2	M 2	V 2	L 2 <small>S.45</small>	M 2
S 3	M 3	M 3	V 3	D 3	M 3	V 3	L 3 <small>S.32</small>	J 3	S 3	M 3	J 3
D 4	M 4	M 4 <small>Libé</small>	S 4	L 4 <small>S.19</small>	J 4	S 4	M 4	V 4	D 4	M 4 <small>Courbeville</small>	V 4
L 5 <small>S.2</small>	J 5	J 5	D 5	M 5	V 5	D 5	M 5	S 5	L 5 <small>S.41</small>	J 5	S 5
M 6	V 6	V 6	L 6*	M 6	S 6	L 6 <small>S.28</small>	J 6	D 6	M 6	V 6	D 6
M 7	S 7	S 7	M 7	J 7	D 7	M 7	V 7	L 7 <small>S.37</small>	M 7 <small>Sécher-de-la-Haye</small>	S 7	L 7 <small>S.50</small>
J 8	D 8	D 8	M 8	V 8*	L 8 <small>S.29</small>	M 8	S 8	M 8	J 8	D 8	M 8
V 9	L 9 <small>S.7</small>	L 9 <small>S.21</small>	J 9	S 9	M 9	J 9	D 9	M 9	V 9	L 9 <small>S.46</small>	M 9
S 10	M 10	M 10	V 10	D 10	M 10	V 10	L 10 <small>S.39</small>	J 10	S 10	M 10	J 10
D 11	M 11	M 11 <small>Libé</small>	S 11	L 11 <small>S.20</small>	J 11	S 11	M 11	V 11	D 11	M 11*	V 11
L 12 <small>S.9</small>	J 12	J 12	D 12	M 12	V 12	D 12	M 12	S 12	L 12 <small>S.42</small>	J 12	S 12
M 13	V 13	V 13	L 13 <small>S.16</small>	M 13	S 13	L 13 <small>S.29</small>	J 13	D 13	M 13	V 13	D 13
M 14	S 14	S 14	M 14	J 14*	D 14	M 14*	V 14	L 14 <small>S.38</small>	M 14	S 14	L 14 <small>S.51</small>
L 15	D 15	D 15	M 15	V 15	L 15 <small>S.25</small>	M 15	S 15*	M 15	J 15	D 15	M 15
V 16	L 16 <small>S.8</small>	L 16 <small>S.22</small>	J 16	S 16	M 16	J 16	D 16	M 16	V 16	L 16 <small>S.47</small>	M 16
S 17	M 17	M 17	V 17	D 17	M 17	V 17	L 17 <small>S.34</small>	J 17	S 17	M 17	J 17
D 18	M 18	M 18 <small>Libé</small>	S 18	L 18 <small>S.21</small>	J 18	S 18	M 18	V 18	D 18	M 18	V 18
L 19 <small>S.4</small>	J 19	J 19	D 19	M 19	V 19	D 19	M 19	S 19	L 19 <small>S.43</small>	J 19	S 19
M 20	V 20	V 20	L 20 <small>S.22</small>	M 20	S 20	L 20 <small>S.30</small>	J 20	D 20	M 20	V 20	D 20
M 21	S 21	S 21	M 21	J 21	D 21	M 21	V 21	L 21 <small>S.39</small>	M 21 <small>St-Quentin-Fr-Aigles</small>	S 21	L 21 <small>S.52</small>
V 22	D 22	D 22	M 22	V 22	L 22 <small>S.26</small>	M 22	S 22	M 22	J 22	D 22	M 22
J 23	L 23 <small>S.9</small>	L 23 <small>S.23</small>	J 23	S 23	M 23	J 23	D 23	M 23	V 23	L 23 <small>S.48</small>	M 23
S 24	M 24	M 24	V 24	D 24	M 24	V 24	L 24 <small>S.35</small>	J 24	S 24	M 24	J 24
D 25	M 25 <small>S.44</small>	M 25 <small>Libé</small>	S 25	L 25* <small>S.22</small>	J 25	S 25	M 25	V 25	D 25	M 25	V 25*
L 26 <small>S.5</small>	J 26	J 26	D 26	M 26	V 26	D 26	M 26	S 26	L 26 <small>S.44</small>	J 26	S 26
M 27	V 27	V 27	L 27 <small>S.18</small>	M 27	S 27	L 27 <small>S.31</small>	J 27	D 27	M 27	V 27	D 27
M 28	S 28	S 28	J 28	V 28	D 28	M 28	V 28	L 28 <small>S.40</small>	M 28 <small>Libé</small>	S 28	L 28 <small>S.53</small>
J 29	D 29	D 29	M 29	V 29	L 29 <small>S.27</small>	M 29	S 29	M 29	J 29	D 29	M 29
V 30	M 30	L 30 <small>S.19</small>	J 30	S 30	M 30	J 30	D 30	M 30	V 30	L 30 <small>S.49</small>	M 30
S 31	M 31	M 31	D 31	D 31	D 31	V 31	L 31 <small>S.36</small>	S 31	S 31	J 31	J 31

- Seuls les bacs sont collectés (pas les sacs) à l'exception du jour de l'An, de Pâques et de Noël.
- Les emballages sont à déposer en vrac, sans sac et non emballés.
- Vous devez sortir votre bac la veille au soir. Il n'y a pas d'horaires de collecte fixes.
- Positionnez la poignée de vos bacs vers la route et regroupez les avec ceux des voisins.
- \*Suite à un jour férié, la collecte de votre bac est reportée au lendemain de votre jour de collecte habituel (du lundi au samedi).

- Bennes biodéchets disponibles sur le territoire : contactez le service au 06 85 70 63 60.
- En cas de déménagement, contactez le service au 02 43 09 61 64.



Ordures Ménagères (déchets autres que ceux destinés au compostage, au recyclage et aux déchetteries).



Sachets, briques alimentaires, bouteilles, barquettes, pots et boîtes, flacons et bidons non-toxiques, films plastiques, emballages en métal et cartonnages.



Elles sont ramassées le lundi sauf jours fériés, un petit tableau récapitulatif pour notre commune.

### Horaires de déchetteries

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>Ballots</b> ZA route de Craon 02 02 43 06 62 40		13h30 - 17h30		9h00 - 12h00		9h00 - 12h00 13h30 - 17h00
<b>Cossé le Vivien</b> ZA des Platanes 07 88 58 87 60	13h30 - 17h30		13h30 - 17h30	13h30 - 17h30	13h30 - 17h30	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30
<b>Craon</b> Chemin des Carteries 07 88 57 50 92	13h30 - 17h30	9h00 - 12h00	13h30 - 17h30	13h30 - 17h30	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30
<b>Renazé</b> Chemin de la Malvalière 06 74 91 01 74			9h00 - 12h00 13h30 - 17h30		13h30 - 17h30	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30
<b>St Aignan s/ Roë</b> ZA des Charmilles 02 43 06 79 60				13h30 - 17h30		9h00 - 12h00 13h30-17h00

*Toujours plus au moins attaqué par la gale, le renard est en nette progression.*

*Ont été prélevés sur la commune ?*



*23 ragondins*



*14 renards*



*18 corneilles*



*1 fouine*



*85 rats commensaux*



*7 Nids de frelons asiatiques*

*Le président,  
Christian Cadot  
☎ 06 76 18 01 63*

# La Commune

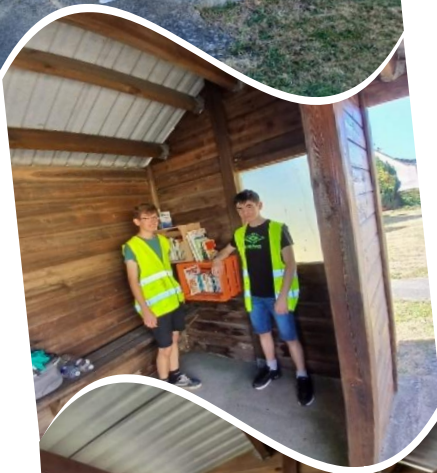
## Argent de poche

Un petit rappel des conditions pour participer à « l'opération argent de poche » :

- ❖ Avoir 14 ans révolus à la date du début du chantier
- ❖ Habiter la commune (soit de façon continue, soit dans le cadre d'une garde alternée)
- ❖ Ne pas être en contrat d'apprentissage

Cette année, nous avons eu cinq volontaires, Bédier Ophéline, Boukef Mathys, Cerisier Nolan, Gadbin Jeanne et Houdmon Léa. Ils ont effectué différents travaux accompagnés de l'agent communal et la commission « Argent de poche »

- ❖ Ponçage et peinture de l'abris bus et construction des caisses en bois pour l'aménagement de la bibliothèque.
- ❖ Enlèvement des gravats de la maison de la commune.
- ❖ Peinture des dents de requin.
- ❖ Désherbage et entretien de l'église.



Merci  
pour votre investissement

## La Commune

### Matinée Citoyenne

*Les matinées citoyennes se sont déroulées les samedis 15 mars et 21 Juin*



*Logement près de la mairie et salle d'association*

- Démolition des murs et plafonds
- Enlever les gravats

*Merci aux bénévoles de votre participation  
aux matinées citoyennes*



### Repas des Aînés



*Le repas des Aînés a eu lieu le samedi 8 Novembre au Foyer rural. Vingt six convives ont répondu à l'invitation de la municipalité. Le service a été assuré par Nolan et Ophéline en présence de Nathalie et Laurence.*

## *Commission Travaux*

*⇒ Réalisation d'une plateforme sur le terrain communal*



*Merci aux bénévoles, qui sont venus participer au coulage du béton de la plateforme sur le terrain communal.*

## *Commission Voirie*



*Pont*

*Route de  
Brécharnon*



*Pont*

*Route d'Usage*



*La Communauté Commune du Pays de Craon a pris en charge les travaux des 2 ponts.*

## Rénovation énergétique

*Vous avez une question sur la rénovation de votre logement ?*

*Des conseils gratuits, neutres et indépendants pour vous aider dans vos projets*

*Un projet de rénovation ?*

*Des questions ?*

*Contactez le numéro unique et faites-vous accompagner par un conseiller France Rénov' – Destination BBC2.*



1

*Vous réfléchissez ou projetez de rénover votre logement ?*

2

*Contactez le 06 71 04 04 00 du lundi au vendredi de 9h à 12h30 afin de prendre rendez-vous avec un conseiller ou **par mail** à [ptre@sud-mayenne.com](mailto:ptre@sud-mayenne.com)*

3

*Nos conseillers vous informent sur les aides financières existantes. Ils vous accompagnent sur votre rénovation et vous orientent vers les professionnels compétents*

*L'objectif Réno BBC (Basse Consommation – Bas Carbone) dans les logements.*

*La communauté de Communes du Pays de Craon engage une politique énergie-climat ayant l'ambition de réduire fortement :*

- *la consommation d'énergies,*
- *les émissions de GES,*
- *les émissions de polluants atmosphériques,*

*et donc :*

- *de limiter les dépenses énergétiques,*
- *d'améliorer le confort des habitations,*
- *de préserver votre santé*
- *de valoriser la valeur de votre logement.*



*Le Pays de Craon a déployé des moyens humains et financiers pour proposer un service de conseil et d'accompagnement proche de chez vous :*

*l'Espace Conseil France Rénov' « Destination BBC2 »*

*Permanences France Rénov' Destination BBC2 (sur rendez-vous) :*

*Cossé-le-Vivien (58 places Tussenhausen) :*

*1<sup>er</sup> mercredi du mois - 9h à 12h30 et 14h à 17h30*

*3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> mercredi du mois - 14h à 17h30*

*Renzé (France Services – 33 rue Bourdais) :*

*2<sup>e</sup> mercredi du mois – 9h à 12h30 et 14h à 17h30*

*Craon (France Services – 29 rue de la libération) :*

*3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> mercredi du mois – 9h à 12h30*



## Généralions Mouvement

*Retour sur l'année 2025*

*Au niveau des adhérents, toujours le même noyau de fidèles et nous espérons que d'autres viendront nous rejoindre. Contrairement aux idées reçues, on ne fait pas que jouer à la belote, il y a d'autres jeux et des évènements pour tous. Pour rappel : toute personne majeure peut adhérer à l'association.*

*Le bureau, actuellement :*

*Présidente : Maryse Beyer*

*Vice-présidente : Catherine Déjardin,*

*Trésorière : Maryvonne Hocdé, depuis 3 ans.*



*Cependant, conformément à la législation de 1901 qui régit le club, une nouvelle élection se fera lors de l'assemblée générale qui aura lieu le samedi 31 janvier 2026 à 10 h 30, salle du Foyer Rural.*



*Les dates marquantes de 2025 :*

- *Le 8 mars : Pot au feu, toujours dans une bonne ambiance*
- *Le 31 juillet barbecue du club au terrain communal*
- *Le 4 septembre, pique-nique à la Rincerie*
- *Le 22 novembre, Karaoké*

*Les réunions du club se font toujours suivant le calendrier ComCom, soit à Saint Michel, salle du Foyer, les jeudis « jaunes » et à la salle de la Basse-cour à La Roë les jeudis « marrons ».*

*Le Karaoké, le 22 novembre a été un vrai moment de convivialité*

*Notre souhait est de favoriser des moments de rencontre festifs et décontractés à « petit budget ». Mais nous ne pourrions pas réussir sans l'implication des membres du club qui mettent leur temps et leur énergie pour préparer nos diverses manifestations. Merci à eux, Notre récompense est la participation des habitants et leur appréciation.*

*Nous sommes toujours prêts à accueillir ceux qui voudrons nous rejoindre. Contact 06 72 41 59 42.*

*Nous remercions le Maire et le Conseil municipal pour la subvention accordée.*

*Rendez-vous pour le « Pot au feu » comme d'habitude le deuxième samedi de mars soit cette année le samedi 14 mars 2026.*

*Nous vous souhaitons à tous une très bonne année 2026*

*La présidente  
Maryse Beyer*



## Comité des Fêtes

L'année 2025 touche à sa fin. Une page se tourne, les faits marquants furent :

- ❖ 10 janvier : démontage des illuminations
- ❖ 5 Avril : Journée pêche, 55 kg de truites avait été mises au préalable pour accueillir 41 pêcheurs.
- ❖ 5 Juillet : Soirée grillades, environ 230 personnes présentes, avec une confirmation du rajeunissement des participants. Continuons dans cette effervescence sans oublier nos aînés avec notre DJ Michel.
- ❖ 6 Décembre : Montage des illuminations. Je tenais à cette occasion à remercier tous les bénévoles qui ont œuvré à cette belle journée. Une réflexion est engagée sur les améliorations à apporter sur la déco du bourg. En parallèle, la crèche a été installée dans l'église par quelques bénévoles et l'œil de Mme Kervella.



### Dates à retenir pour 2026 :

- ❖ 17 Janvier : Démontage des illuminations
- ❖ 30 Janvier : Galette des rois avec la municipalité et les amis de la danse (rattaché au Comité des fêtes)
- ❖ 4 Avril : Après l'entretien du plan d'eau, nous devrions pouvoir reconduire la matinée pêche
- ❖ 4 Juillet : Soirée grillade
- ❖ 5 Décembre : Montage des illuminations

Nous remercions Mr Le Maire et le conseil Municipal pour le renouvellement de la subvention.

*Le Comité des Fêtes vous souhaite à toutes et à tous  
une bonne et heureuse année 2026.*

*Le président  
Patrick Bédier*

# Parole aux Associations

## A.F.N

*L'amicale des AFN et autres conflits se compose de 4 AFN et une veuve.*



*Le lundi 21 Janvier, l'amicale a tenu son assemblée générale en présence de Mr le Maire et les adjointes suivie du partage de la galette des rois.*

*Le 11 Mai commémoration du 8 Mai en présence de Mr le Maire, du conseil municipal et les enfants ont déposé la gerbe. La cérémonie terminée à St Michel, tout le monde a suivi à Brains sur les Marches pour la cérémonie du regroupement des 8 communes accompagné de la fanfare du Craonnais.*



*Le mardi 8 juillet, le repas champêtre s'est déroulé sous le préau de St Michel*

*Dimanche 21 Septembre était organisé le congrès départemental à Argentré*

*Samedi 8 Novembre, commémoration du 11 Novembre 1918 en présence de Mr le Maire et le conseil municipal. Après la cérémonie, nous nous sommes rendus à Congrier pour le rassemblement des 8 communes.*



*Par ces quelques mots, l'amicale remercie Mr le Maire et la municipalité pour la subvention qui nous est accordée.*

*L'amicale offre tous ses vœux de bonheur de santé pour 2026.*

*Le président,  
Robert Gastinel*

## Les Amis de la Danse

*Les groupes de danse country et de salon ont repris la saison 2025-2026 en septembre, tous les quinze jours deux fois par mois à la salle des fêtes de St Michel.*



*La danse de salon cela fait une bonne vingtaine d'année et la danse country pour la cinquième année.*

*Après la saison, chaque groupe organise son propre pique-nique suivi d'animation entre jeux de boules, palets, et jeux de sociétés, c'est un moment très convivial.*



*Nous remercions le conseil municipal ainsi que le comité des fêtes pour la mise à disposition de la salle dont nous apprécions le parquet et le chauffage.*

*Tous les amis danseurs Salon et Country  
vous souhaitent tous leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année 2026.*

## Les Michelois

*Au cours de cette année écoulée, le foyer des jeunes « les Michelois » a eu le plaisir de vous accueillir sur deux évènements :*

*Tout d'abord au printemps, notre concours de palet le 27 avril, qui fut un succès et a permis d'attirer de nombreuses personnes des communes aux alentours, et de créer un moment de convivialité autour de cette pratique.*

*L'automne fut l'occasion de reconduire notre randonnée VTT et pédestre sur les voies et chemins de la commune, afin de faire découvrir ou redécouvrir ces décors champêtres au rythme de la balade pour la soixantaine de personnes présentes.*

*L'ensemble de l'association tient donc à remercier les personnes présentes sur nos événements, les bénévoles indispensables à leur bonne tenue ainsi que tous ceux qui soutiennent notre activité sur la commune et permettent au foyer de perdurer.*

*Nous continuons donc de nous tourner vers l'avenir et appelons tout jeune de la commune ou de ces alentours, âgé de 16 à 25 ans et intéressé par l'association, à ne pas hésiter à nous contacter ou à venir nous rencontrer sur l'un de nos événements ou réunions s'il souhaite participer à notre activité, même de manière ponctuelle.*

*A ce propos, n'oubliez pas de noter la date des évènements prévus pour l'année à venir :*

- *Un pique-nique le 26 avril 2026, afin de partager un moment convivial sur le terrain des sports avec activités et barbecue à disposition*
- *Notre désormais traditionnelle randonnée VTT et pédestre le 13 septembre, en espérant vous voir aussi nombreux que sur les éditions passées.*



*Le foyer des jeunes vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2026 et espère qu'elle soit propice à la vie associative de la commune.*

## Ecole publique

Regroupement Pédagogique Intercommunal Concentré (RPIC)

Le Trait d'Union

10, Boulevard Charles de Gaulle 53 390 Saint Aignan sur Roë

Directeur : Matthias DOUILLARD

Contact : 02 43 06 95 63 [ce.05303816@ac-nantes.fr](mailto:ce.05303816@ac-nantes.fr)

### 1. Présentation

Les élèves des communes de Saint-Aignan-sur-Roë, Saint-Michel-de-la-Roë, Brains-sur-les-Marches et de la Rouaudière sont regroupés en RPIC (Regroupement Pédagogique Intercommunal Concentré). Cette année, l'école publique située à Saint-Aignan-sur-Roë accueille 115 élèves répartis en 5 classes.



**Debout :** Delay Romain – Lejeune Elodie – Théard Laura – Jugé Fabienne – Le Faou Marie-Pierre – Denoix-Mandelli Catherine – Lidouren Manon – Douillard Matthias

**Au 1<sup>er</sup> rang :** Gaultier Denis – Dedelot Aurélie – Verger Maya- Catrouillet Natacha- Bellan Anaïs

### 2. Retour sur l'année 2024 – 2025

En plus des apprentissages des savoirs fondamentaux, de nombreux projets ont marqué l'année scolaire 2024 – 2025. Ces actions viennent enrichir les parcours culturels, artistiques, citoyens et sportifs des élèves.

#### Actions à visée littéraire

\*Fréquentation régulière de la bibliothèque

\*Rencontre avec des écrivains

\*Soirée lecture au Parc du Frêne avec le projet bibliothèque Sans Frontière (remise de livres aux élèves)

\*Découverte de la médiathèque de Craon

\*Randonnée contée dans la forêt de Brocéliande



#### Actions à visée citoyenne

\*Elections de délégués au sein de l'école

\*Participation aux cérémonies de commémoration

\*Initiation aux gestes de premiers secours

\*Rencontre intergénérationnelle avec les résidents de l'Ehpad

\*Sensibilisation au respect de l'environnement

\*Lutte contre le harcèlement scolaire

\* Permis Internet

# Intercommunalité



## Actions à visée culturelle

- \*Spectacle culturel pour chaque classe
- \*Carnaval
- \*Sortie au Puy du Fou à Terra et à Botanica

- \*Séance cinéma pour chaque classe
- \*Sortie dans la forêt de Brocéliande
- \*Venue de la classe orchestre du collège à l'école



## Actions à visée sportive

- \*Natation scolaire (Savoir Nager)
- \*Projet danse avec un intervenant



## Temps forts de l'école

Chaque année, les enseignants et l'Amicale laïque organisent 2 temps forts : un spectacle de Noël en décembre et une fête de l'école au mois de juin.



# Intercommunalité

## 3. Elections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école

Ont été élus pour l'année 2025-2026 :

Vallée Aurore, Beaulieu Elodie, Ménard Audrey, Lebreton Mélanie, Simon Elodie, Boutemy Laëtitia

Drissi Raphaël, Lancelot Tiphenn, Camino Sonia, Ablin-Hogret Sonia

L'équipe enseignante remercie les Municipalités pour leur participation dans les différents projets de l'école ainsi que les agents communaux pour leur travail et leur disponibilité auprès de l'école.

## 4. Amicale Laïque

L'Amicale Laïque est une association de bénévoles qui apporte une aide à l'École. Tous les ans, elle organise avec les enseignants, des moments forts dans la scolarité de l'enfant comme le spectacle de Noël au mois de décembre et la fête de l'école au mois de juin.

Grâce à la mise en place de différentes actions, cette association finance chaque année une ou plusieurs sorties pédagogiques ainsi que le transport scolaire nécessaire à ces sorties.

Tous les 2 ans, elle offre environ 200 euros à chaque enfant de CM pour partir en classe de découvertes.

**Sans cette association, les enfants ne pourraient pas bénéficier de ces projets inoubliables.**



**Venez nous rejoindre !**

Le bureau :

**Présidente et Vice-Présidente :** Ablin-Hogret Sonia et Gérauld Audrey

**Secrétaire et Secrétaire adjointe :** Rambault Pauline et Ménard Audrey

**Trésorière et Trésorière adjointe :** Pottier Magali et Geslin Marlène

**Membres :** Tous les parents ainsi que l'équipe enseignante

Les membres du bureau se tiennent à votre disposition pour tout renseignement et vous rappellent que toute aide est la bienvenue.

**Contact :** [amicale.st.aignan@gmail.com](mailto:amicale.st.aignan@gmail.com)

## 5. Actions et événements programmés

**Vente de farine pour gâteaux :** courant novembre

**Arbre de Noël :** Vendredi 12 décembre 2025

**Tartiflette à emporter :** courant février

**Portes ouvertes de l'école :** Samedi matin 14 mars 2026

**Loto en ligne :** 8 mars – 20 mars – 27 mars et 2 avril

**Soirée dansante de l'école :** Samedi 21 mars 2026

**Vente de plants de légumes :** courant mars- avril

**Vente de saucissons :** courant juin

**Fête de fin d'année :** Dimanche 28 juin 2026



**L'École Publique Le Trait d'Union et l'Amicale Laïque vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur, de réussite et surtout de santé pour l'Année 2026**

## Ecole Sacré Cœur

Ecole Sacré Cœur – 3 rue Charles de Gaulle 53390 St Aignan Sur Roë

02 43 06 51 63 – [staignansurroe.ecole.sacrecoeur@ddec53.fr](mailto:staignansurroe.ecole.sacrecoeur@ddec53.fr)

Site Internet : [staignansurroe-sacrecoeur.fr](http://staignansurroe-sacrecoeur.fr)



Direction : Angéline Leprêtre

Maternelles : 20 PS MS GS (Elise Meignan)

13 CP-CE1- (Angéline Leprêtre)

24 CE2 CM1 CM2 (Amélie Laigo Guyot)

ASH : Xavier Bréhard - ASEM : Stéphanie Brault

Portes ouvertes : Vendredi 20 mars 2026 de 17h00 à 19h00

Loto : 11 avril 2026

Kermesse de l'école : samedi 27 juin 2026

### Notre projet éducatif et pédagogique

- différencier les activités pour s'adapter au rythme de chacun
- développer l'autonomie et favoriser la manipulation à travers ateliers et plateaux d'autonomie
- encourager le dialogue et l'entraide, avec les conseils de coopération et les messages clairs
- partager des temps forts et des célébrations.

### Les projets pour l'année 2025-2026 : « Au pays des contes... »

“ Projet « Au pays des contes... » : Tout au long de l'année, les élèves vont travailler sur les contes. Les contes constituent un patrimoine culturel universel. Ils permettent de nourrir l'imaginaire des enfants, de transmettre des valeurs (courage, justice, entraide), de développer la maîtrise de la langue orale et écrite et de tisser des liens interclasses.

“ Sorties culturelles : chaque classe se rendra au cinéma, ainsi qu'à la médiathèque du village. Les enfants assisteront également à un spectacle vivant à Craon ou dans le secteur.

“ En octobre, les CP-CE1-CE2-CM se sont rendus à Craon pour le cross organisé par les écoles du secteur.

“ En octobre : Initiation voile à la Rincerie pour les CM et course d'orientation pour les CE2.

“ Classe de neige en février pour les élèves du CE1 au CM2 à Val Cenis Bramans

“ Un cycle piscine sera organisé pour les primaires et les GS, ainsi que des rencontres multisports en mai.

# Intercommunalité



## Retour en images sur l'année 2024-2025

### Thème d'année : Les 5 sens

Tout au long de l'année les enfants ont travaillé sur les 5 sens

Afin de sensibiliser les élèves sur l'équilibre alimentaire, un petit déjeuner a été organisé à l'école. Une dégustation de soupe et d'anciens légumes a également été organisée. Une animation sportive avec le SERDAA (association qui vient en aide aux personnes mal voyante) a été organisée



### Ateliers jardinage

Tout au long de l'année, Cécile Lardeux, maman d'élèves, a organisé et animé des ateliers jardinage pour reflleurir l'école, et apprendre aux enfants à cultiver légumes et fruits de saison dans le petit carré potager



### Lien inter générationnel :

Nous sommes allés à la maison de retraite pour chanter des chants de Noël et faire des jeux de société



### Ateliers de Noël

De nombreux parents ont répondu présents pour préparer et animer de petits ateliers sur le thème de Noël.

Au programme : confection de sablés et de truffes, fabrication de décorations pour le sapin, lecture de contes de Noël, et surtout bonne humeur !



## Spectacle en chemin à Craon



*L'équipe enseignante & les bureaux APEL OGEC vous souhaitent une belle année 2026 !*

## OGEC & APEL : les associations de parents d'élèves de l'École Sacré Cœur

*L'OGEC assure la gestion financière et l'entretien de l'établissement, en collaboration avec le chef d'établissement. Le bureau OGEC : Johanna Helbert, Cécile Lardeux, Olivier Thomain, Marion Laigre.*

*L'APEL représente les parents auprès de l'école et participe au financement des activités scolaires via divers événements : La Sacré Soirée, ateliers de Noël, vente de fromages de Savoie, de saucissons, kermesse des enfants, pot de fin d'année.*

*Le bureau APEL : Cindy Chaupitre, Eva Guesne, Claire Thomain, Alicia Houdmon, Gaëlle Louaisil, Noémie Hautbois.*

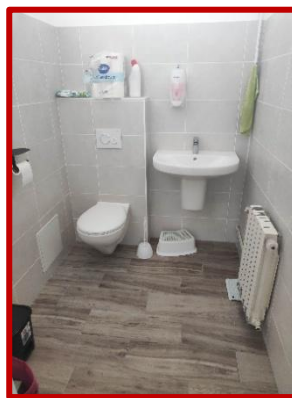
## Zoom sur les travaux d'été

*Les grandes vacances furent l'occasion pour les parents volontaires de repeindre le hall de la classe CP CE1. Un sanitaire adulte a été réalisé.*

*L'OGEC et l'APEL sont très heureux de participer au bon fonctionnement de cette petite école de campagne si précieuse pour nous et nos enfants, dans une ambiance toujours chaleureuse.*

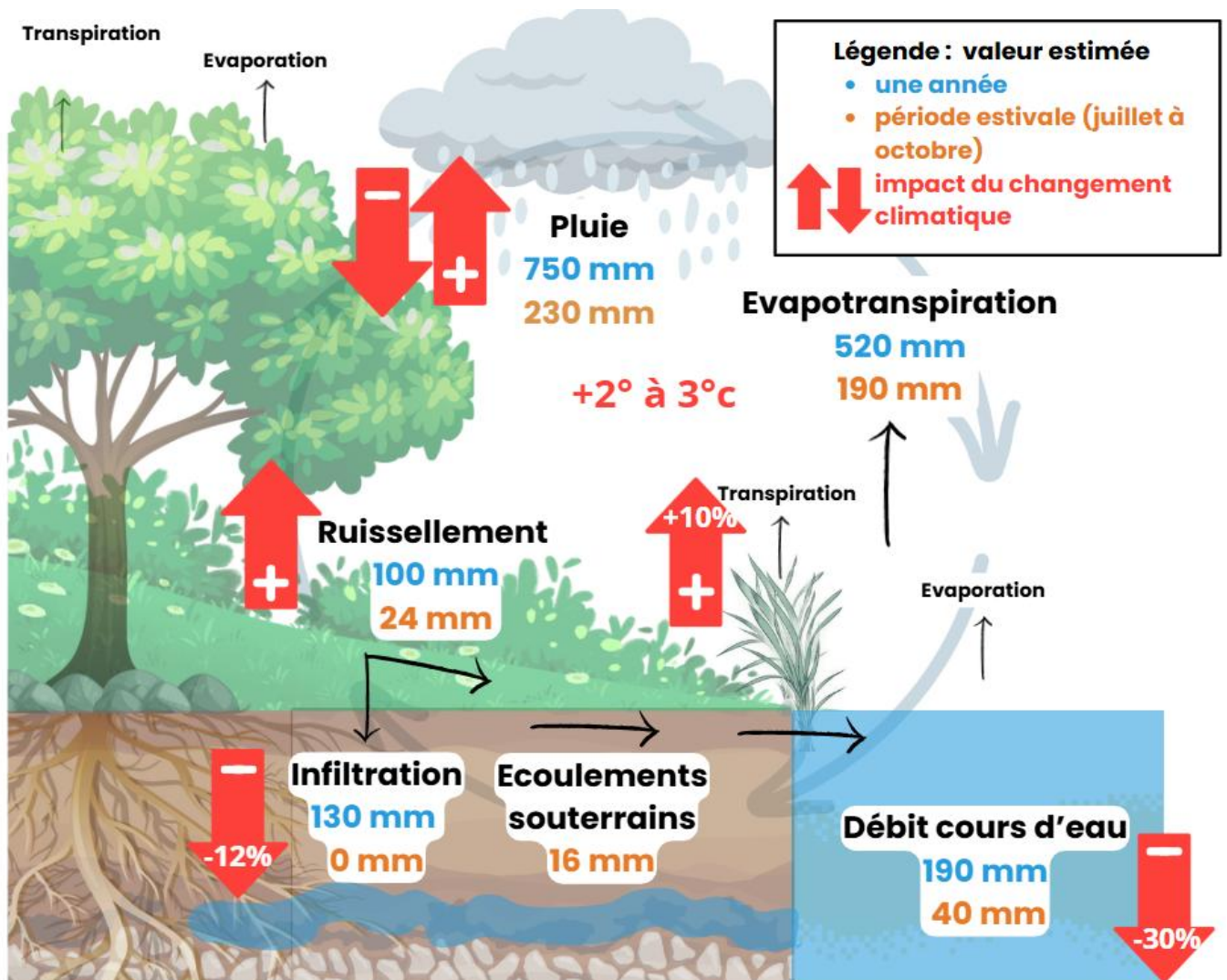
*Nous avons encore tant de projets : venez rejoindre nos équipes motivées et dynamiques*

Contact : [apel.ogec.ecolesacrecoeur@gmail.com](mailto:apel.ogec.ecolesacrecoeur@gmail.com) Facebook : École privée Sacré Cœur



## Bassin de l'Oudon

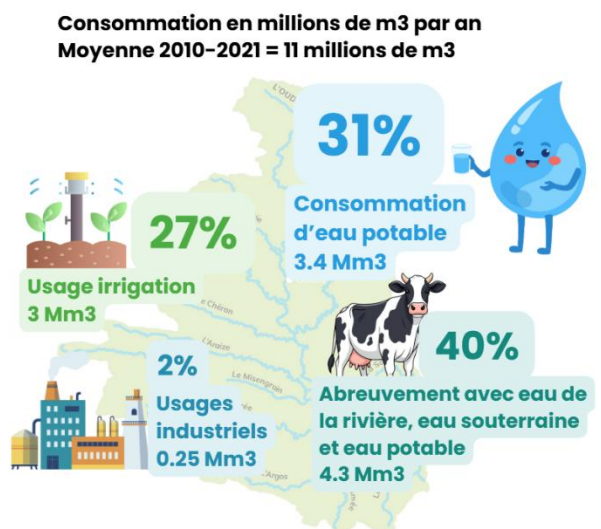
Cycle de l'eau et répartition des consommations sur le bassin de l'Oudon



Une faible partie des pluviométries tombées sur le bassin versant permet de fournir les cours d'eau et aucune quantité d'eau n'est stockée dans la partie souterraine. La période estivale engendre des périodes de sécheresse intense sur le bassin versant de l'Oudon.

**Préservez une ressource fragile en adaptant sa répartition**

La Commission Locale de l'Eau a identifié les consommations par usage. Il s'agit de moyenne à l'échelle du bassin de l'Oudon, les parts peuvent varier d'une année sur l'autre. L'eau potable consommée sur le bassin provient également de la rivière la Mayenne et de la Loire puisque les ressources sur le territoire ne sont pas suffisantes pour alimenter la population en eau potable. Il est donc essentiel de préserver une certaine quantité d'eau pour répondre aux différents usages.



Bassin de l'Oudon 02 41 92 52 84  
contact@bvoudon.fr www.bvoudon.fr

## *Epicerie Sociale*



### **L'ÉPICERIE SOCIALE LE PELICAN, C'EST QUOI ?**

« ELLE OFFRE AUX BÉNÉFICIAIRES UN CHOIX DE PRODUITS ALIMENTAIRES, D'HYGIÈNE ET D'ENTRETIEN, CONTRE UNE PARTICIPATION FINANCIÈRE. »



# **NOUS RECHERCHONS DES BÉNÉVOLES POUR**

**LE TRANSPORT DES DENRÉES**



**LA PRÉPARATION DE L'ESPACE VENTE**



**L'ENREGISTREMENT ET ENCAISSEMENT**



### **POUR NOUS CONTACTER :**



ANCIENNE TRÉSORERIE, 8 RUE D'ANJOU, 53390 SAINT-AIGNAN-SUR-ROË



EPICERIESOCIALELEPELICAN@GMAIL.COM



02 43 06 54 34

## ADMR

L'ADMR pour bien vivre et bien vieillir à domicile !

Depuis 1945, l'Admr est un acteur clé de l'économie sociale et solidaire constituant le 1er réseau associatif national de service à la personne. Sa mission : permettre à chacun de bien vivre chez soi, de la naissance à la fin de vie. Grâce au professionnalisme de ses salariés et à l'engagement de ses bénévoles, l'ADMR crée du lien social en offrant des services personnalisés à chaque individu.

L'Admr de St Aignan sur Roë, avec ses 17 salariés et 22 bénévoles, accompagne près de 200 bénéficiaires dans les communes de : Ballots, Brains sur les Marches, Fontaine-Couverte, la Rouaudière, la Roë, la Selle Craonnaise, St Aignan sur Roë, St Erblon, St Michel de la Roë, Senonnes.

L'Admr de St Aignan sur Roë propose divers services : Entretien du domicile, aide au lever et au coucher, préparation et assistance aux repas, accompagnement, courses, heures de confort, garde d'enfants, télé-assistance.....



**Pour tous,  
toute la vie,  
partout.**

ADMR

*Bien vivre & bien vieillir  
chez soi, grâce à l'Admr !*



A.D.M.R. de St Aignan sur Roë  
7 Rue relais des diligences  
53390 St Aignan Sur Roe

Téléphone : 02.43.07.45.94



Pour plus d'information, contactez-nous !  
[contact@admr53.fr](mailto:contact@admr53.fr) [www.admr53.fr](http://www.admr53.fr)

## Accueil de Jour Itinérant

La spécificité de cet Accueil de jour est son itinérance. Il fonctionne sur 3 sites différents sur 5 jours.

- lundi à Craon de 10h00 à 16h00
- mardi à Cossé le Vivien de 10h00 à 16h00
- mercredi à Ballots de 10h00 à 16h00
- jeudi à Craon de 10h00 à 16h00
- vendredi après-midi à Ballots de 13h30 à 16h30



La raison de cette itinérance est de permettre aux personnes d'être accueillies au plus près de leur domicile et de maintenir les liens sociaux. Nous pouvons recevoir sur chaque site jusqu'à 8 personnes. Elles peuvent venir une journée ou plus par semaine. Le service a la possibilité d'assurer le transport pour celle qui n'ont pas de moyen de locomotion, à l'exception du vendredi après-midi.

Le coût de cette journée est variable en fonction de la dépendance de la personne accueillie (GIR). Il est possible d'une aide par le Conseil Général (APA).

L'Accueil de jour s'adresse à des personnes de plus de 60 ans vivant à leur domicile qui souffrent d'une maladie d'Alzheimer ou d'une démence apparentée.

Les objectifs de l'accueil sont :

- Maintenir les capacités physiques et cognitives de la personne accueillie en lui proposant des activités thérapeutiques.
- Favoriser les liens sociaux.
- Donner des repères temporeux et spatiaux à la personne.
- Maintenir les gestes du quotidien.
- Partager des moments de plaisir et de convivialité.
- Soulager l'aidant en lui offrant une journée de répit.



L'accueil de jour est animé quotidiennement par deux assistantes de soins en gérontologie, soutenues par une infirmière qui assure les visites à domicile d'évaluation avant l'entrée, ainsi qu'une secrétaire de direction pour l'administration et la directrice de l'EHPAD de Ballots.

Une journée d'essai gratuite (sauf pour le repas et transport) est proposée aux personnes accueillies.

### Pour tout renseignement :

Ehpad de Ballots :

02.43.06.65.76

[accueil@ehpadballots.fr](mailto:accueil@ehpadballots.fr)

Infirmière :

06.16.62.14.17

Le vendredi toute la journée

ASG :

06.61.34.17.38 (Myriam)

06.61.34.04.88 (Béatrice)

[adj@ehpadballots.fr](mailto:adj@ehpadballots.fr)

## Maison Départementale l'Autonomie

*La Maison départementale de l'Autonomie (MDA)  
simplifie les démarches pour les personnes âgées  
et pour les personnes en situation de handicap*

**La Maison départementale de l'Autonomie de la Mayenne a pour rôle :**

- > de répondre aux questions sur l'accès aux droits des personnes âgées en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap,
- > d'évaluer les besoins pour proposer des plans d'aide,
- > d'accompagner dans la mise en œuvre de ces plans.

**Première demande à la Maison départementale de l'Autonomie :**

*La MDA propose un rendez-vous sur l'ensemble de nos lieux d'accueil pour informer et accompagner dès le début du parcours.*

*Une question sur la perte d'autonomie d'une personne âgée ou sur le handicap ? Il est possible de :*

- Contacter la MDA par téléphone au 02 43 67 75 77 ou par mail : [mda@lamayenne.fr](mailto:mda@lamayenne.fr)
- Prendre rendez-vous pour un accueil possible dans une des Maisons du Département ou à la MDA située Centre Jean Monnet, 12 quai de Bootz à Laval.
- Consulter le site [mda.lamayenne.fr](http://mda.lamayenne.fr)

**Téléservice : un dossier à remplir sur le site internet de manière sécurisée pour les demandes d'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ou pour les demandes de reconnaissance du handicap**

*A l'heure du tout numérique, le mot « téléservice » peut susciter des questions de la part des personnes âgées ou en situation de handicap, et leurs aidants. Les équipes de la Maison départementale de l'Autonomie mettent tout en œuvre pour faciliter ce passage au numérique. Les agents d'accueil de la MDA, un conseiller numérique sont à disposition pour accompagner dans les démarches visant l'accès des droits (APA, AAH, PCH, RQTH, etc.). Grâce au téléservice, ces démarches sont réalisables de chez soi 24h/24, depuis l'ordinateur, une tablette ou un téléphone portable. De plus, il est possible de suivre l'état d'avancement du traitement des demandes.*

*Pour découvrir le téléservice, rendez-vous sur la page internet : [mda.lamayenne.fr](http://mda.lamayenne.fr) ou sur le QR code ci-joint :*



## L'Association Mobilité dans le pays de Craon

L'association Mobilité dans le Pays de Craon fonctionne depuis 2010. Des bénévoles sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos déplacements.

Les bénévoles et les bénéficiaires de l'Association doivent adhérer (droit d'entrée unique de 20 €) et prendre connaissance du règlement de fonctionnement de M.P.C

### Les bénéficiaires :

- ⊗ Personnes âgées qui ne peuvent pas conduire
- ⊗ Personnes qui ne possèdent pas de véhicules ou qui n'ont plus les moyens de le faire circuler
- ⊗ Personnes ayant un handicap temporaire ou permanent rendant impossible la conduite d'un véhicule.

### Les communes concernées :

Mobilité dans le Pays de Craon a vocation d'accompagnement sur tout le territoire du Pays de Craon.

- ⊗ Les horaires : du lundi au vendredi de 8 h à 18 h sauf jours fériés

### Modalités :

A la demande aux jours et heures ci-dessus, sur simple appel téléphonique, prévenir au moins 48 heures avant la course ou le rendez-vous au numéro suivant

- ⊗ Tél : 06.04.49.35.54 portable pour Craon
- ⊗ Tél : 07.81.30.83.09 portable pour Cossé
- ⊗ Tél : 07.71.27.79.65 portable pour Renazé



Si l'association permet aux bénéficiaires de se déplacer pour garder des contacts et renforcer le lien social quand la conduite devient impossible ; elle permet aussi aux bénévoles et aux bénéficiaires de se rencontrer et de dialoguer. Cependant, l'association n'étant pas une entreprise, elle est en droit de refuser certains déplacements :

- ⊗ Pas d'entrée, ni de sortie d'hospitalisation (même ambulatoire)
- ⊗ Pas de déplacement pour un bénéficiaire hospitalisé en médecine ou long séjour
- ⊗ Pas d'accompagnement d'un bénéficiaire dont les déplacements sont compliqués : ces bénéficiaires seront orientés vers la famille (ou amis, voisins) ou vers des professionnels.
- ⊗ Prise en charge au domicile, accompagnement physique selon les besoins (aide aux courses, accès au bâtiment)

L'association possède un véhicule Kangoo adapté aux fauteuils roulants, il est à la disposition des familles pour les accompagnements en fauteuil, y compris le week-end

### Participation :

La participation est de 0,40 € /km pour tout déplacement ou un forfait à l'intérieur de chaque commune, au-delà de trois arrêts il lui sera demandé 1€ par arrêt supplémentaire. Un reçu servant de justificatif comptable est systématiquement établi.

## Espace France Service du Pays de Craon

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? Les espaces France Services sont là pour vous accompagner.

RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, à moins de 30 minutes de chez vous.

France Services c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques, le chèque énergie et le ministère de la transition énergétique.

Vous serez accueilli par un agent qui est formé pour trouver des solutions adaptées à votre situation. Chaque demande fait l'objet d'une réponse précise ou d'une orientation vers le partenaire.

**La prise de rendez-vous est recommandée.**

**France services Craon** 29 rue de la Libération 53400 Craon

02 43 09 09 65

[franceservices@cias.paysdecraon.fr](mailto:franceservices@cias.paysdecraon.fr)

Lundi : 9h/12h30 et 14h30/17h

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi :

9h/12h30 et 13h30/17h



(Horaires susceptibles d'être modifiés, prise de contact téléphonique conseillée en amont d'un déplacement)

**France services Renazé** 33 rue Bourdais 53800 Renazé

02 43 09 32 75

[franceservices.renaze@cias.paysdecraon.fr](mailto:franceservices.renaze@cias.paysdecraon.fr)

Lundi, mardi et jeudi : 9h/12h30

Mercredi : 9h/12h30 et 13h30/18h

Vendredi : 9h/12h30 et 13h30/15h30



En parallèle, un conseiller numérique est également présent pour accompagner les habitants dans la prise en main de leurs outils numériques (smartphone, ordinateur, tablette, etc.). Chaque mois, des ateliers gratuits, autour des thèmes pratiques sont proposés, afin de permettre aux habitants dans le besoin de bénéficier d'un apprentissage et de conseils gratuits. Plus d'information en contactant votre France services.

**France services : le service public au cœur des territoires.**

## France Adot 53

### *Le don d'organes et de tissus : "En parler"*

- En France, la loi fait de chacun de nous un donneur présumé d'organes et de tissus sauf d'avoir exprimé son opposition du vivant.

- La seule façon de faire respecter sa volonté est donc d'en parler régulièrement à ses proches, car pour Sauver des Vies, il faut l'avoir dit.

- Grâce à la générosité des donneurs et de l'engagement fort des équipes médicales, 6 034 greffes d'organes ont été réalisées en 2024 mais plus de 22 000 patients étaient toujours en attente de greffe.



*France Adot53 – Maison des Associations  
17, rue de Rastatt –  
53000 Laval*

*Tél : 02.43.90.68.10 (+messagerie)*

*Courriel : [franceadot53@orange.fr](mailto:franceadot53@orange.fr)*

*Site : [www.france-adot.org](http://www.france-adot.org)*

*<https://www.facebook.com/FranceADOT53>*

*<https://www.instagram.com/franceadot53>*

*<https://twitter.com/53Adot>*



## Addiction



*Alcool – Accompagnement – Prévention (53)*

*Ex: Croix d'Or*

*Dernièrement l'association Alcool Assistance a voté à un nouveau nom qui est devenu 'Alcool – Accompagnement – Prévention'.*

*Nos valeurs restent les mêmes :*

- ☞ *Solidarité,*
- ☞ *Citoyenneté,*
- ☞ *Ecoute,*
- ☞ *Respect,*
- ☞ *Accueil,*
- ☞ *Entraide,*
- ☞ *Tolérance*
- ☞ *Convivialité.*



*Pour aider les personnes en difficultés (alcool, tabac, drogue, écran, jeux, boulimie etc...), sur le département 53, il y a 15 lieux d'accueil tenu par des responsables bénévoles de l'association. Des espaces de paroles sont organisés tous les mois, ouverts à tout public (malade, entourage, famille). Cela permet de parler de la maladie, tout en les accompagnant de la prévention jusqu'aux soins.*

*Oser, prendre le temps de venir en parler pour libérer la parole et le mal être pour retrouver une sobriété.*

### *Addiction parlons-en ?*

*Michel Pointeau*  
*Tél : 06.85.11.59.91*  
*Mail : michelpdu53@gmail.com*

*Siège à Laval*  
*Tél : 02.43.67.18.48*  
*Mail : alcool.oap@gmail.com*



### *Groupe de paroles :*

- ☞ *Le 2<sup>ème</sup> lundi du mois à 20h30, salle de la Monité à Congrier*
- ☞ *Le dernier samedi du mois à 20h30, petite salle Pantigny à Craon (derrière la Mairie)*



## Animation Jeunesse



Service Jeunesse du Pays de Craon – Secteur Renazé

**Un lieu pour les jeunes à partir du collège, pour se retrouver, créer, bouger et partager !**

Le Service Jeunesse du CIAS du Pays de Craon anime la Maison des Jeunes de Renazé, un espace ouvert à tous les jeunes dès l'entrée au collège. Véritable lieu de vie, d'échanges et de projet, chacun peut y venir librement pour retrouver ses amis, découvrir de nouvelles activités ou simplement passer un moment convivial.

**Un accueil libre, sans inscription préalable**

La Maison des Jeunes, c'est avant tout un accueil libre, accessible sans inscription préalable. Les jeunes peuvent arriver et repartir quand ils le souhaitent, sous la responsabilité de leurs parents.

Sur place, ils trouvent des espaces variés adaptés à leurs besoins :

- Espace détente avec babyfoot, billard, jeux vidéo et jeux de société,
- Coin cuisine pour déjeuner sur place ou cuisiner ensemble,
- Atelier bricolage,
- Espaces créatifs et numériques : radio, vidéo, impression 3D, musique, arts plastiques, etc.



**Une navette gratuite pour venir plus facilement**

Pour les jeunes résidant les communes voisines, une navette gratuite facilite la venue à Renazé.

Les points de ramassage sont définis en fonction des inscriptions, afin de répondre au mieux aux besoins des familles. La réservation se fait directement auprès de l'équipe.



La Maison des Jeunes est ouverte toute l'année.

### Horaires d'ouverture

**Hors vacances scolaires :**

- Mercredi : 12h00 – 18h00
- Vendredi : 16h30 – 18h30
- Samedi : 14h00 – 18h00

**Pendant les vacances scolaires :**

- Du lundi au vendredi : 10h00 – 18h00 (programme d'activités spécifique disponible sur le portail.paysdecraon.fr)

**Fermeture annuelle : trois semaines en août.**

# Intercommunalité

Les jeunes peuvent apporter leur repas pour déjeuner sur place. Un réfrigérateur ainsi que le nécessaire pour cuisiner est disponible (micro-onde, plaque de cuisson, couverts, assiettes...)

Des moments conviviaux autour du repas peuvent être également organisés : ateliers cuisine, pique-niques ou repas partagés.

## Des activités variées et adaptées aux envies des jeunes

Tout au long de l'année, l'équipe d'animation propose un large éventail d'activités pensées avec et pour les jeunes :

- **Sport et plein air** : tournois, défis collectifs, initiations et jeux en extérieur...
- **Créatif et manuel** : bricolage, customisation, cuisine, photo, arts plastiques...
- **Numérique** : radio, robotique, drones, impression 3D, montage vidéo, découverte de l'univers du streaming...
- **Culture et loisirs** : cinéma, spectacles de la Saison Culturelle du Pays de Craon, activités nautiques avec L'Odyssée et La Rincerie, partenariat avec la Médiathèque,...



Un programme détaillé est disponible à chaque période de vacances sur le Portail Famille ([portail.paysdecraon.fr](http://portail.paysdecraon.fr)), à la Maison des Jeunes et en mairie.

## Des soirées et sorties pour prolonger la journée

En complément des activités en journée, des soirées thématiques peuvent être organisées : repas partagés, jeux de société, cinéma, ou encore karaoké.

Des sorties collectives rythment l'année : patinoire, bowling, parc de loisirs, journée à la mer, etc, favorisent cohésion et découvertes.

La Maison des Jeunes est aussi un lieu de projets : sorties organisées par les jeunes, actions solidaires, initiatives culturelles. L'équipe accompagne chaque démarche.

## Cotisation et modalités d'inscription

L'adhésion annuelle au Service Jeunesse est de 10 € par famille. Certaines activités peuvent être soumises à participation financière, modulée selon le quotient familial.

Les inscriptions se réalisent via le Portail Famille, par mail, par téléphone ou directement sur place.

## Maison des Jeunes – Renazé

Espace Crescendo, rue du Fresne – 53800 Renazé  
Téléphone : 02 52 21 08 57 / 06 37 77 01 29

Mail : [animation.jeunesse@cias.paysdecraon.fr](mailto:animation.jeunesse@cias.paysdecraon.fr)  
Site : [portail.paysdecraon.fr](http://portail.paysdecraon.fr)

## Centre d'incendie et de Secours Laubrières

Le chiffre 3 est, dans certains pays, porteur d'harmonie. Ce n'est pas un hasard si ce chiffre est souvent présent dans notre Centre de Secours, particulièrement en cette année 2025 qui se termine.

Le CIS Laubrières est opérationnel depuis 3 années maintenant et nous sommes 3 à la tête de ce CIS. Jérémy, et Jérôme, mes adjoints et moi-même, Philippe, Chef de Centre. Nous œuvrons de notre mieux dans notre gestion quotidienne « Opérationnelle » et « Humaine » pour que cela se fasse, autant que faire se peut, dans la « convivialité » pour tous, 3 mots qui ne doivent pas être dissociés à nos yeux !

Pour être « opérationnel », notre effectif est composé de 9 femmes et 22 hommes qui se relaient nuits et jours, en enchaînant les week-ends et semaines pour répondre aux sollicitations des 8 communes que nous défendons en premier appel : Laubrières, Gastines, La Roë, Saint Poix, Ballots, Fontaine-Couverte, Cuillé et Saint Michel de la Roë.

La gestion « humaine » permet de planifier chaque personnel dans les 4 équipes, en anticipant leurs vacances, leurs absences tout en assurant la continuité de service. La plupart des femmes et des hommes ont des tâches attribuées dans la vie du centre pour le rendre accueillant, propre, avec, à disposition, tous ce dont ils ont besoin pour travailler sereinement... Chaque personnel compte pour le bon fonctionnement d'une caserne !

Et rien de tel quel la « convivialité » pour faire vivre ce groupe ensemble dans la bonne entente et les meilleures conditions possible pour que chacun puisse décompresser après les interventions, parfois difficile physiquement et psychologiquement !!!

Peut-être que certains d'entre vous ont pu s'imprégner, le 13 septembre dernier, de cette « convivialité » qui débordait, lors de l'organisation au top et sans faille, particulièrement remarquée pour les élus et la gouvernance du SDIS53, conjointement à la présidence de l'UDSP53, du 27<sup>ème</sup> Duathlon – Course en relais vélo et course à pied - pour lequel près de 240 athlètes venus de toutes les casernes de la Mayenne ont participé.

Les 12 athlètes qui représentaient le CIS Laubrières ont brillé par leur résultat permettant aux Sapeurs-Pompiers de Laubrières de terminer sur la 3<sup>ème</sup> marche du podium. Bravo à tous les athlètes pour leur participation et bravo également et surtout merci à tous les nombreux bénévoles qui ont participé à l'organisation de cette épreuve.

Concernant les interventions, entre le 15 novembre 2024 et le 15 novembre 2025, nous comptons 330 interventions (contre 300 l'année dernière), dont 19 pour votre commune, (à comparer aux 13 interventions de 2024 !) essentiellement en Secours à Personne.

Les interventions sont, depuis le lancement de notre CIS, en constante augmentation entre 5 et 10% par an... Nous ne sommes plus très loin d'une intervention par jour et certains mois nous dépassons cette barre symbolique.

Notre tournée annuelle de calendrier, qui constitue un moment privilégié de rencontre avec les personnes qui habitent nos secteurs d'interventions est en cours, le Président de l'amicale des sapeurs-pompiers de Laubrières et les membres de son bureau, les équipiers qui passent dans votre commune et moi-même vous remercions de l'accueil chaleureux que vous leur avez réservé.

Nous profitons de cet article pour vous souhaiter, à vos proches et vous-même, de bonnes fêtes de fin d'année et par avance, une bonne année 2026.



## Transport à la demande

Qu'est ce que le transport à la demande ?

C'est un service de transport collectif sur réservation mis en œuvre par la Région des Pays de la Loire. Il permet d'effectuer des déplacements de proximité au sein de votre territoire en complément des lignes régulières d'autocars et de trains Aléop.

- ⊗ Une inscription simplifiée par appel téléphonique lors de la première réservation.
- ⊗ Un fonctionnement du lundi au vendredi et le samedi après-midi 12h45 à 19h, hors jours fériés.
- ⊗ Un aller-retour par jour avec le choix de l'heure entre 7h à 19h sur réservation la veille avant 16h.
- ⊗ Une amplitude horaire étendue au-delà de 7h à 19h pour les correspondances avec les trains et autocars.
- ⊗ Une confirmation SMS avec rappel la veille et une heure avant le rendez-vous.

Comment trouver le point d'arrêt le plus proche de chez vous ?

Si vous avez 75 ans et plus ou si vous êtes une personne à Mobilité

**Réduite** : prise en charge à votre domicile, dépose au lieu de votre choix

Si vous avez moins de 75 ans : les trajets sont possibles au départ des communes suivantes :



Combien ça coûte ?

- ⊗ Ticket à l'unité : 2.40 €
- ⊗ Carnet de 10 tickets : 19.00 €
- ⊗ Gratuit pour les moins de 4 ans et pour les accompagnants d'une personne en situation de handicap.
- ⊗ Nouveau : l'abonnement mensuel Aléop (moins de 26 ans à 30 € et plus de 26 ans à 57 €) me permet d'utiliser le transport à la demande.

Comment réserver ?

Inscrivez-vous en appelant **Allo Aléop** au **09 69 39 14 14** du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h (hors jours fériés)

**Réservez votre transport au plus tard la veille de votre déplacement avant 16h** (ou le vendredi avant 16h pour un départ le lundi).

**Le véhicule passe vous chercher à l'heure convenue.**

# Rétrospective



*Vœux du Maire*



*Arbre de naissances*



*Cours de danse*



*Pot au Feu*



*Passage des motards  
ont du cœur*



*Démolition  
salle Association*



*Plateforme*



*Départ de Michel*



*Bar*



*Pique-nique  
Générationnements*



*Repas des Aînés*

# Agendas 2026

Quels mois ?	Quels jours ?	Quoi ?	Avec qui ?	Où ?
<i>Janvier</i>	<i>Samedi 10</i>	<i>Vœux du Maire</i>	<i>Mairie</i>	<i>Foyer Rural</i>
	<i>Samedi 17</i>	<i>Arbre de naissances</i>	<i>Mairie</i>	<i>Terrain de sport</i>
	<i>Samedi 31</i>	<i>Assemblée générale</i>	<i>Génération Mouvements</i>	<i>Foyer Rural</i>
<i>Mars</i>	<i>Dimanche 8</i>	<i>Loto en ligne</i>	<i>Amicale Laïque</i>	<i>St Aignan</i>
	<i>Samedi 14</i>	<i>Pot au feu</i>	<i>Génération Mouvements</i>	<i>Foyer Rural</i>
	<i>Samedi 14</i>	<i>Porte ouverte</i>	<i>Amicale laïque</i>	<i>St Aignan</i>
	<i>Vendredi 20</i>	<i>Porte ouverte</i>	<i>Ecole Sacré Cœur</i>	<i>St Aignan 17h00 à 19h00</i>
	<i>Samedi 21</i>	<i>Soirée dansante</i>	<i>Amicale laïque</i>	<i>St Aignan</i>
<i>Avril</i>	<i>Jeudi 2</i>	<i>Loto en ligne</i>	<i>Amical Laïque</i>	<i>St Aignan</i>
	<i>Samedi 11</i>	<i>Loto</i>	<i>Ecole Sacré Cœur</i>	<i>St Aignan</i>
	<i>Samedi 26</i>	<i>Pique-nique</i>	<i>Les Michelois</i>	<i>Terrain communal</i>
<i>Mai</i>	<i>Dimanche 10</i>	<i>Commémoration</i>	<i>AFN</i>	<i>Monuments aux Morts</i>
<i>Juin</i>	<i>Samedi 27</i>	<i>Kermesse de l'école</i>	<i>Ecole Sacré Cœur</i>	<i>St Aignan</i>
	<i>Dimanche 28</i>	<i>Fête de fin d'année</i>	<i>Amicale laïque</i>	<i>St Aignan</i>
<i>Juillet</i>	<i>Samedi 4</i>	<i>Soirée grillade</i>	<i>Comité des fêtes</i>	<i>Terrain de sport</i>
	<i>Dimanche 5</i>	<i>Ouverture du Bar</i>	<i>Mairie</i>	<i>Foyer Rural</i>
<i>Septembre</i>	<i>Dimanche 13</i>	<i>Randonnée Vtt</i>	<i>Foyer des jeunes</i>	<i>Terrain de sport</i>
<i>Novembre</i>	<i>Samedi 7</i>	<i>Repas des Aînés</i>	<i>Mairie</i>	<i>Foyer Rural</i>
<i>Décembre</i>	<i>Samedi 5</i>	<i>Montage des guirlandes</i>	<i>Comité des fêtes</i>	<i>Bourg</i>



Illuminations  
2025